

VILLE DE NOUMEA

POLE VIE LOCALE

N° 2018/101

495

P

DIRECTION DE LA CULTURE, DU
PATRIMOINE ET DU
RAYONNEMENT

TR/MOV/SD

NOTE EXPLICATIVE

DE SYNTHESE

OBJET : Attribution de subventions à des établissements scolaires dont les projets sont en lien avec les villes jumelles pour l'année 2018

P. J. : - 1 tableau récapitulatif
- 1 projet de délibération

Il est proposé au conseil municipal de se prononcer sur les subventions sollicitées par les établissements scolaires listés ci-après, dont les projets sont en lien avec les villes jumelées à Nouméa et que la Commune estime opportun de soutenir financièrement. Les subventions sont détaillées dans le tableau ci-annexé.

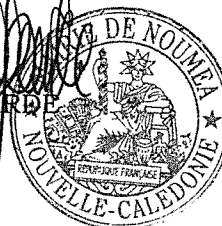
Il est donc proposé au conseil municipal d'autoriser le versement de ces subventions au titre de l'année 2018.

Tel est l'objet du projet de délibération ci-joint que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.

Nouméa, le 15 mai 2018

Le Maire,

Sonia LAGARDE



DEMANDES DE SUBVENTIONS POUR DES PROJETS EN LIEN AVEC LES VILLES JUMELLES

Budget annuel subvention de
fonctionnement 2018 : 1 500 000 F
Budget déjà attribué pour 2018 : 500 000 F
Reliquat budget 2018 : 1 000 000 F
Proposition d'attribution : 270 000 F
Disponible après proposition : 730 000 F

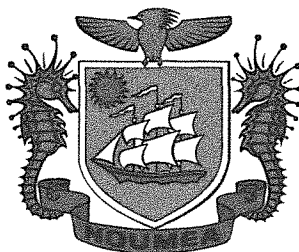
NOM DE L'ETABLISSEMENT	OBJET DE LA DEMANDE	MONTANT SOLLICITE	COUT TOTAL DU PROJET	AUTRES ORGANISMES SOLLICITES	MONTANT PERCU EN 2017	COMMENTAIRES	PROPOSITION
ECOLE SAINT JEAN BAPTISTE Dir : Gaëlle CALVEZ	Déplacement de 50 élèves de CM2 à l'école Caningeraba School à Gold Coast du 25 octobre au 1er novembre 2018	300 000 F	6 824 000 F	Gouvernement : 200 000 F Province Sud : 250 000 F Ambassade d'Australie : 100 000 F	200 000 F	Favorable	200 000 F
ASSOCIATION ACCUEIL TRANSCOM Pdte : Sandrine UICHI	Déplacement de 16 étudiants de la section mention complémentaire Accueil dans les transports à Mermaid Beach à Gold Coast du 6 au 20 octobre 2018	320 000 F	3 557 235 F	Gouvernement : 100 000 F	70 000 F	Favorable Pour les 8 élèves de Nouméa	70 000 F
TOTAUX							270 000 F

495

Haut-Commissariat de la République
en Nouvelle-Calédonie

14 JUIN 2018

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ



VILLE DE NOUMEA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix-huit, le mardi 12 juin à 18 heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Sonia LAGARDE, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

DATE DE CONVOCATION 04.06.2018	Mme	Sonia LAGARDE	Mme	Karine DESTOURS
	M.	Jean-Pierre DELRIEU	Mme	Christine BELLET
	Mme	Kareen CORNAILLE	M.	Henri OUILLEMON
	Mme	Chantal BOUYE	Mme	Laurène CASSAGNE
	Mme	Diane BUI-DUYET	M.	Marc DESCHAMPS
DATE D'AFFICHAGE 06.06.2018	Mme	Françoise SUVE	Mme	Liliane CONDOUMY
	M.	Dominique SIMONET	M.	Philippe BLAISE
	Mme	Anne-Christine CHIMENTI	Mme	Isabelle CHAMPMOREAU
	Mme	Patricia VAN RYSWYCK	M.	Jean-Claude BRIAULT
	M.	Tristan DERYCKE	M.	Charles ERIC
	Mme	Tuilogona O'CONNOR	Mme	Marie-Jo BARBIER-PONTONI
	Mme	Valérie LAROQUE	Mme	Dominique KORFANTY
	M.	Alexandre MACHFUL	M.	Angélo PITO
	M.	Christophe OBLED	M.	Hnadriane HNADRIANE

formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSES :

Nombre de conseillers en exercice	: 53	M.	Marc MANSEL	M.	Patrick SENS
		M.	Daniel LEROUX	M.	Christophe DELESSERT
		M.	Marc ZEISEL	Mme	Jinezi Annie QAEZE
Nombre de présents	: 28	M.	Nicolas VIGNOLES	Mme	Charlène SOERIP
Nombre de votants	: 42	Mme	Marie-Noëlle LOPEZ	M.	André WAMO
(14 procurations)		Mme	Martine LAGNEAU	Mme	Isabelle LAFLEUR
		M.	Pierre FAIRBANK	Mme	Sonia BACKES
		M.	Mathieu OUANEMA	Mme	Félicia BALLANGER
<u>SORTIE DE :</u>		Mme	Sabine KAGY	M.	Jonas TAOFIFENUA
M. K. MUSUMUSU		Mme	Janine BAJON	Mme	Dina REY
M. G. YANNO		Mme	Germaine NEWEDOU	Mme	Mireille LEVY
		M.	Christophe CHEVILLON		

Madame Diane BUI-DUYET a été élue secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2018/ 495
autorisant le versement de subventions à des établissements scolaires dont les projets sont
en lien avec les villes jumelles pour l'année 2018

Le conseil municipal de la Ville de Nouméa, réuni en séance publique, le **12 JUIN 2018**

VU la loi organique modifiée n° 99/209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie, publiée au Journal Officiel de la Nouvelle-Calédonie le 24 mars 1999,

VU la loi modifiée n° 99/210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie, publiée au Journal Officiel de la Nouvelle-Calédonie le 24 mars 1999,

VU le code des communes de la Nouvelle-Calédonie,

VU la délibération du conseil municipal de la Ville de Nouméa n° 2018/177 du 12 mars 2018 relative au budget principal primitif 2018 de la Ville,

VU la note explicative de synthèse n° 2018/101 du 15 mai 2018,

La Commission de la Culture, du Patrimoine et des Échanges Culturels entendue en séance du 25 mai 2018,

Après en avoir délibéré,

D E C I D E :

ARTICLE 1^{er} /

Un crédit de 270.000 F/CFP est prélevé sur le chapitre 65 "Charges de gestion courante", pour être versé aux établissements scolaires suivants :

ECOLE SAINT JEAN BAPTISTE	200.000 F/CFP
Déplacement de 50 élèves de CM2 à l'école Caningeraba School à Gold Coast du 25 octobre au 1 ^{er} novembre 2018	

ASSOCIATION ACCUEIL TRANSCOM – LYCEE SAINT JOSEPH DE CLUNY	70.000 F/CFP
Déplacement de 16 étudiants de la section mention complémentaire Accueil dans les transports à Mermaid Beach à Gold Coast du 6 au 20 octobre 2018	

ARTICLE 2 /

Le délai de recours devant le Tribunal Administratif de Nouvelle-Calédonie contre le présent acte est de deux mois à compter de sa publication.

ARTICLE 3 /

Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, transmise à Monsieur le Commissaire Délégué de la République pour la province Sud et publiée par voie d'affichage.

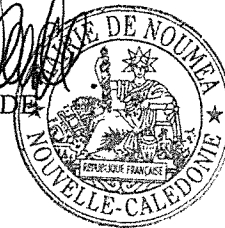
DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE 12 JUIN 2018

POUR EXTRAIT CONFORME

NOUMEA, LE 13 JUIN 2018

Le Maire,

Sonia LAGARDE

DESTINATAIRES :

SUBD ADMINIS. SUD	- 1
D.F. (dont T.P.S.)	- 2
D.C.P.R. (SARV)	- 1
AFFICHAGE	- 1

Haut-Commissariat de la République
en Nouvelle-Calédonie

14 JUIN 2018

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

Le Maire certifie que par le présent acte
ayant été transmis le 14 JUIN 2018
au Commissaire Délégué
et notifié le 15 JUIN 2018
est exécutoire de plein droit.



Pour le Maire et par délégation,

Anne-Christine CHIMENTI
9^e adjointe au Maire
chargée des finances